

pôt de dynamite à *Châteaudouble* (Var); VIII, 5.

DÉCRET, du 14 janvier 1899, fixant les prix de vente à l'intérieur des explosifs de mine; VIII, 20.

— 12 mars 1899, autorisant la mise en vente d'un nouvel explosif de mine; VIII, 94.

— 24 mai 1899, autorisant la Société française d'exploitation et de traitement des minerais, à établir un dépôt de dynamite à *Saint-Barthélemy-le-Plein* (Ardèche); VIII, 373.

— 21 juin 1899, autorisant l'ingénieur-régisseur des ardoisières réunies de Rimogne, à établir un dépôt de dynamite à *Monthermé* (Ardennes); VIII, 418.

— 21 juin 1899, autorisant la C^{ie} des mines de la Grand-Combe à établir un dépôt de dynamite à *la Grand-Combe* (Gard); VIII, 418.

— 21 juin 1899, autorisant le s^r Boutarin à établir un dépôt de dynamite à *Terrenoire* (Loire); VIII, 418.

— 21 juin 1899, autorisant le s^r Palis à établir un dépôt de dynamite à *Saint-Jean-de-Maurienne* (Savoie); VIII, 418.

— 10 février 1900, autorisant la C^{ie} de quatre mines réunies de Graissessac, à établir un dépôt de dynamite au *Bousquet d'Orb* (Hérault); IX, 40.

— 23 février 1900, autorisant la C^{ie} des mines d'*Anzin* à établir un dépôt de dynamite à *Raismes* (Nord); IX, 53.

— 26 mai 1900, relatif à la

vente des cartouches d'explosifs pour travaux de mines (indication sur l'enveloppe de la nature et du dosage); IX, 188.

DÉCRET, du 28 mai 1900, autorisant la Société des houillères de Liévin à établir un dépôt de dynamite à *Liévin* (Pas-de-Calais); IX, 189.

— 10 juin 1900, autorisant le directeur des mines de fer communales de Rancié à établir un dépôt de dynamite à *Sem* et *Videssos* (Ariège); IX, 209.

— 11 août 1900, autorisant le directeur des mines de Pierrefitte à établir un dépôt de dynamite à *Arras* (Hautes-Pyrénées); X, 109.

— 17 septembre 1900, autorisant le directeur des mines de Pale-de-Rase (concession de *Melles*) à établir un dépôt de dynamite à *Coulédoux* (Haute-Garonne); IX, 453.

— 25 septembre 1900, autorisant la Société Holtzer, Dorian et C^{ie} à établir un dépôt de dynamite à *Sahorre* en remplacement du dépôt établi à *Thorrent* (Pyrénées-Orientales); IX, 465.

— 14 décembre 1900, autorisant la Société des mines de Surianville à établir un dépôt de dynamite à *Contrexéville* (Vosges); IX, 527.

— 30 décembre 1900, autorisant la Société anonyme des mines de *La Lucette* à établir un dépôt de dynamite au *Genest* (Mayenne); IX, 539.

— 4 janvier 1901, autorisant la C^{ie} des mines de *Roche-la-*

Molière et Firminy à établir un dépôt de dynamite à *Chambon-Feugerolles* (Loire); X, 8.

DÉCRET, 18 avril 1901, autorisant la Société des mines de *Peyrebrune* à établir un dépôt de dynamite à *Montredon-Labessonnière* (Tarn); X, 139.

— 4 octobre 1901, autorisant la Société anonyme des mines de la Croix-aux-Mines, à établir

un dépôt de dynamite à *la Croix-aux-Mines* (Vosges); X, 347.

DÉCRET, du 11 octobre 1901, autorisant la Société lyonnaise des schistes bitumineux à établir un dépôt de dynamite à *Saint-Forgeot* (Saône-et-Loire); X, 361.

— 23 décembre 1901, réglementant l'emploi et la conservation des explosifs dans les travaux souterrains des mines, minières et carrières; X, 391.

CINQUIÈME SECTION

EAUX MINÉRALES

(Sources d').

§ I. — LOIS ET DÉCRETS

DÉCRET du 14 janvier 1892, portant fixation d'un périmètre de protection pour les sources minérales alimentant l'établissement thermal d'*Aix-les-Bains* (Savoie); I, 6 et 288.

— 15 janvier 1892, portant déclaration d'intérêt public et fixation d'un périmètre de protection pour les sources minérales alimentant l'établissement thermal du *Boulou* (Pyrénées-Orientales); I, 8.

— 30 juin 1892, portant extension du périmètre de protection attribué, par décret du 18 juin 1890, à la source *Saint-Léger* située à *Pougues* (Nièvre); I, 244.

DÉCRET, du 4 avril 1894, approuvant la substitution de la Dame Veuve Crozes et du s^r Valérian aux concessionnaires primitifs des sources minérales d'*Hammam-bou-Hadjar* (Algérie, département d'Oran); III, 271.

— 11 février 1895, portant déclaration d'intérêt public et fixation d'un périmètre de protection pour la source minérale *Hammam-Salahine* ou Fontaine-Chaude (Algérie, département de Constantine); IV, 40.

— 21 février 1895, portant déclaration d'intérêt public et fixation d'un périmètre de protection pour la source minérale dite du

Par, commune de *Chaudesaigues* (Cantal); IV, 42.

DÉCRET, du 3 mai 1895, portant déclaration d'intérêt public et fixation d'un périmètre de protection pour la source minérale de *Challes* (Savoie); IV, 286.

— 8 août 1895, portant extension des périmètres de protection des sources minérales appartenant à l'Etat dans les communes de *Vichy* et de *Cusset* (Allier); IV, 392.

— 8 août 1895, attribuant un périmètre de protection aux sources de *La Crevasse* et des *Romains* qui alimentent l'établissement thermal de *Saint-Honoré* (Nièvre); IV, 394.

— 6 janvier 1896, portant déclaration d'intérêt public et fixation d'un périmètre de protection pour la source minérale dite du *Puits*, commune de *la Motte-les-Bains* (Isère); V, 36.

— 16 février 1897, portant déclaration d'intérêt public et fixation d'un périmètre de protection pour la source minérale n° 1, dite des *Vieux-Bains*, commune de *Hammam-bou-Hadjar* (Algérie, département d'Oran); VI, 29.

§ II. — ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

ARRÊTÉS du ministre de l'intérieur autorisant l'exploitation et la vente de l'eau provenant de sources minérales : en 1892, I, 55, 218, 271 et 367; en 1893, II, 569; en 1894, III, 562; en 1895, IV, 523; en 1896, V, 623; en 1897, VI, 509; en 1898, VII, 552; en 1899, VIII, 664; en 1900, IX, 540; en 1901, X, 399.

DÉCRET, du 12 août 1897, portant déclaration d'intérêt public pour les sources minérales "*Badoit n° 2*", "*Remy*", "*Noël n° 3*" et "*Noël n° 5*", sises commune de *Saint-Galmier* (Loire); VI, 376.

Loi, du 28 février 1898, portant approbation d'une convention passée entre l'Etat et la C^{ie} fermière de l'établissement thermal de *Vichy* (exécution de divers travaux; prorogation du bail, etc.); VII, 56.

DÉCRET, du 17 avril 1898, portant déclaration d'intérêt public et fixation d'un périmètre de protection pour les sources minérales de *Rennes-les-Bains* (Aude); VII, 328.

— 9 août 1898 (les *Annales* indiquant par erreur 9 août 1897), portant déclaration d'intérêt public pour les sources minérales "*Parot*" "*Fontfort n° 2*" et "*Puy-Saint-Georges*", commune de *Saint-Romain-le-Puy* (Loire); VII, 416.

— 23 juillet 1901, portant extension et remplacement par un périmètre unique, des périmètres de protection attribués aux sources minérales appartenant à l'Etat dans les communes de *Vichy*, *Cusset* et *Hauterive* (Allier); X, 201.

ARRÊTÉS du ministre de l'intérieur rapportant des autorisations de sources minérales : en 1899, VIII, 664; en 1900, IX, 540.

ARRÊTÉS du ministre de l'intérieur autorisant des changements de noms de sources minérales : en 1892, I, 367; en 1893, II, 569;

en 1894, III, 562; en 1895, IV, 524; en 1897, VI, 509; en 1898, VII, 552; en 1899, VIII, 664; en 1901, X, 399.

SIXIÈME SECTION

OBJETS DIVERS

(Personnel, Ecoles, Institutions de prévoyance, Travail dans l'industrie, etc.)

PERSONNEL

DÉCRET, du 3 janvier 1894, portant fixation des traitements et déterminant les conditions d'avancement des contrôleurs des mines; III, 5.

— 3 janvier 1894, portant réorganisation du personnel des commis ponts et chaussées et des mines; III, 7.

— 1^{er} février 1894, fixant les conditions dans lesquelles les fonctionnaires et agents des services des ponts et chaussées et des mines seront considérés comme étant en service détaché; III, 49.

Loi de finances, du 29 mars 1897. Extrait (articles 28, 29 et 33) concernant des modifications apportées aux lois des 9 juin 1853 et 30 novembre 1875 sur les pensions civiles; VI, 90.

DÉCRET, du 27 mai 1897, modifiant le décret du 9 novembre 1853 relatif à l'admission à la retraite des fonctionnaires et agents de l'Etat (maintien en service jusqu'à la remise du titre de pension); VI, 305.

DÉCRET, du 19 juillet 1897, déterminant les conditions du congé illimité pour les ingénieurs des ponts et chaussées et des mines; VI, 345.

— 28 juillet 1897, portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 28 précité de la loi du 29 mars 1897 (Versement par quart du premier douzième du traitement, en vue de la pension de retraite); VI, 356.

Loi de finances, du 13 avril 1898. Extrait (article 44) relatif à une modification des dispositions de la loi du 9 juin 1853 en ce qui concerne les pensions allouées aux veuves et orphelins des fonctionnaires (réduction, de 30 à 25, des années de service conférant à la veuve ou aux orphelins le droit à la pension); VII, 327.

DÉCRET, du 26 octobre 1898, portant fixation des traitements des contrôleurs des mines; VII, 470.

— 7 novembre 1899, portant nouvelle fixation des traitements